

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 11 MAI 2016

DELIBERATION N°CC/2016.00164

ANIMATION DU QUARTIER CREATIF MANUFACTURE - SUBVENTIONS 2016 A «OPENSOP» ET «CULTURE ET COOPERATION»

Le Conseil Communautaire a été convoqué le 04 mai 2016

Nombre de membres en exercice : 131

Nombre de présents : 98

Nombre de pouvoirs : 22

Nombre de voix : 120

Membres titulaires présents :

M. Gilles ARTIGUES, Mme Nicole AUBOURDY, M. Jean-François BARNIER,
M. Jean-Alain BARRIER, M. Denis BARRIOL, M. Michel BEAL, M. Jean-Pierre BERGER,
Mme Nora BERROUKECHE, Mme Michèle BISACCIA, Mme Jennifer BONJOUR,
M. Vincent BONY, M. Régis CADEGROS, Mme Stéphanie CALACIURA,
Mme Catherine CHAPRON, Mme Emmanuelle CHAROLLAIS-CHEYTION,
M. Jean-Jacques CHARROIN, M. Jean-Claude CHARVIN, M. Marc CHASSAUBENE,
Mme Suzanne CHAZELLE, M. Paul CORRIERAS, Mme Patricia CORTEY,
Mme Anne DE BEAUMONT, M. Gabriel DE PEYRECAVE, M. Jean-Luc DEGRAIX,
Mme Marie-Pascale DUMAS, M. Gilles ESTABLE, M. Marc FAURE,
M. Christophe FAVERJON, Mme Annick FAY, M. Christian FAYOLLE,
Mme Sylvie FAYOLLE, M. Jean-Claude FLACHAT, Mme Andonella FLECHET,
Mme Nicole FOREST, M. Luc FRANCOIS, Mme Michelle GALLAND,
M. Michel GANDILHON, M. Pascal GARRIDO, Mme Ramona GONZALEZ GRAIL,
M. Roland GOUJON, Mme Marie-Eve GOUTELLE, M. Rémy GUYOT, M. Marc JANDOT,
Mme Raphaëlle JEANSON, M. Raymond JOASSARD, Mme Christiane JODAR,
M. Christian JULIEN, M. Robert KARULAK, M. Samy KEFI-JEROME,
Mme Corinne L'HARMET-ODIN, Mme Siham LABICH, M. Bernard LAGET,
Mme Marie-Josèphe LAULAGNET, M. Yves LECOCQ, Mme Hélène LETIEVANT-PIBAROT,
M. Claude LIOGIER, M. Olivier LONGEON, M. Julien LUYA, M. Michel MAISONNETTE,
M. Pascal MAJONCHI, M. Gérard MANET, Mme Brigitte MASSON,
Mme Nathalie MATRICON, Mme Caroline MONTAGNIER, M. Yves MORAND,
Mme Stéphanie MOREAU, Mme Catherine NAULIN, Mme Michèle NIEBUDKOWSKI,
M. Jean-Marc PANGAUD, M. Yves PARTRAT, M. Jean-Michel PAUZE, M. Gilles PERACHE,
M. Gaël PERDRIAU, Mme Fabienne PERRIN, M. Marc PETIT,
M. Jean-Philippe PORCHEROT, M. Hervé REYNAUD, Mme Christiane RIVIERE,
Mme Annick ROATTINO, M. Marc ROSIER, M. Jean-Louis ROUSSET,
Mme Christine ROUX, Mme Monique ROVERA, M. Lionel SAUGUES,
M. Alain SCHNEIDER, Mme Nadia SEMACHE, M. Gérard TARDY,

Le 24 mai 2016

VIA DOTELEC - iXBus

042-244200770-20160225-D2016001640-DE

DATE D'AFFICHAGE :20160524

M. Jean-Marc THELISSON, Mme Marie-Christine THIVANT, Mme Sylvie THIZY, M. Gilles THIZY, Mme Lucie THOMAS, M. Daniel TORGUES, M. Alain VERCHERAND, Mme Anne-Françoise VIALON, M. Enzo VIVIANI, Mme Catherine ZADRA, M. Georges ZIEGLER

Pouvoirs :

M. Henri BOUTHEON donne pouvoir à M. Jean-François BARNIER,
Mme Hélène BRUYERE donne pouvoir à M. Yves MORAND,
Mme Marie-Christine BUFFARD donne pouvoir à M. Jean-Pierre BERGER,
Mme Laurence BUSSIERE donne pouvoir à M. Yves PARTRAT,
M. Denis CHAMBE donne pouvoir à M. Gilles ARTIGUES,
M. Marc CHAVANNE donne pouvoir à Mme Patricia CORTEY,
M. Jean-Noël CORNUT donne pouvoir à M. Claude LIOGIER,
Mme Joëlle COUSIN donne pouvoir à M. Jean-Claude FLACHAT,
Mme Alexandra CUSTODIO donne pouvoir à Mme Brigitte MASSON,
Mme Marie-Dominique FAURE donne pouvoir à M. Paul CORRIERAS,
M. Bernard FAUVEL donne pouvoir à M. Denis BARRIOL,
M. André FRIEDENBERG donne pouvoir à Mme Nadia SEMACHE,
M. Daniel JACQUEMET donne pouvoir à Mme Catherine ZADRA,
Mme Delphine JUSSELME donne pouvoir à Mme Nora BERROUKECHE,
Mme Eliane LEGROS donne pouvoir à M. Gérard TARDY,
Mme Babette LUYA donne pouvoir à M. Julien LUYA,
Mme Djida OUCHAOUA donne pouvoir à M. Christophe FAVERJON,
M. Jean-Paul RIVAT donne pouvoir à M. Régis CADEGROS,
Mme Janine RUAS donne pouvoir à M. Christian FAYOLLE,
M. Joseph SOTTON donne pouvoir à Mme Catherine CHAPRON,
M. Stéphane VALETTE donne pouvoir à Mme Michelle GALLAND,
M. Maurice VINCENT donne pouvoir à M. Raymond JOASSARD

Membres titulaires absents excusés :

M. Eric BERLIVET, M. Lionel BOUCHER, M. Olivier BROUILLOUX, M. Paul CELLE,
M. Pierre FAYOL NOIRETERRE, Mme Laurence JUBAN, Mme Pascale MARRON,
M. Florent PIGEON, Mme Joelle RICARD, M. Jean-Claude SCHALK,
Mme Marie-Hélène THOMAS

Secrétaire de Séance :

Mme Emmanuelle CHAROLLAIS-CHEYTION

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 11 MAI 2016

ANIMATION DU QUARTIER CREATIF MANUFACTURE - SUBVENTIONS 2016 A «OPENSCOP» ET «CULTURE ET COOPERATION»

Organisé sur le modèle d'un quartier parc, avec plus de 100 hectares (200 000 m² de constructions neuves ou réhabilitées, 12 ha d'espaces publics) le projet Manufacture constitue une nouvelle centralité pour l'agglomération stéphanoise. Il a vocation à devenir le quartier dédié à l'innovation, sous toutes ces formes (usages, technologie, organisation), en réunissant sur un même site acteurs de l'enseignement supérieur et de la recherche, de l'industrie, des services, du design et de la culture.

A ce titre, ce quartier fait l'objet d'actions spécifiques sur le plan économique, social et culturel. Des animations sont déployées auprès des résidents pour faire émerger des idées et des projets collaboratifs, qui ont vocation à aboutir à des expérimentations dans l'espace urbain afin de faire bénéficier les habitants des innovations produites sur leur territoire (services individuels et collectifs à la personnes, nouvelles technologies numérique, efficacité énergétique...).

Le quartier doit devenir progressivement un espace unique de rencontres entre habitants, chercheurs, étudiants, industriels, avec comme lieu de référence le Mixeur. Le Mixeur est un tiers-lieu qui explore les interfaces arts / sciences / design, à la fois incubateur de projets créatifs novateurs et espace de rencontres, d'échanges et d'émulation. Situé au cœur du quartier créatif Manufacture, c'est un point de convergence destiné aux créatifs, professionnels et étudiants, comme au grand public. Ce tiers-lieu est un espace dédié à l'accélération des échanges et des coproductions entre le tissu économique, le monde de l'enseignement supérieur et des entreprises installées dans le quartier. Il est le fruit d'un partenariat entre Saint-Étienne Métropole et ses partenaires économiques OpenScop et Culture & Coopération.

Dans cette perspective, Saint-Etienne Métropole, OpenScop et Culture & Coopération s'engage à faire du Mixeur, et plus globalement du quartier Manufacture, le lieu de construction d'une nouvelle génération de projets pluridisciplinaires, dans le cadre du développement du Mixeur et plus largement du quartier Manufacture pour l'année 2016.

Ce partenariat prévoit :

Pour OPENSCOP :

Poursuivre le développement du FabLab du Quartier Créatif « OpenFactory » à destination des trois cibles :

- Grand Public : afin d'accroître les objectifs de sensibilisation et de liens avec les habitants du quartier Manufacture,

- Étudiants : afin de renforcer les liens avec les écoles du territoire et favoriser la mise en place de projet intra et inter école,
- Professionnels : afin de mettre en place une offre de service dédiée aux professionnels et initier les liens avec les organisations professionnelles.

Après une première phase d'initialisation en 2014, 2015 a été l'année de structuration du FabLab, grâce à l'accompagnement d'Openscop. Une attention particulière a été portée à la gestion du lieu et au suivi administratif.

Pour 2016, la phase de cristallisation doit permettre de mettre en œuvre l'offre de services et les formats dédiés du FabLab. L'objectif étant de consolider les actions en 2017 afin qu'Openfactory ait atteint son fonctionnement nominal en 2018. L'enjeu associé à ce plan de développement est de permettre à Openfactory de devenir à terme le module Fablab de la "Fabrique de l'innovation" de la COMUE, lors de son ouverture en 2018.

Pour se faire, deux axes prioritaires :

1/ Permettre des temps d'accès gratuits à l'atelier partagé via le développement de formats d'animation dédiés :

- FabCafé
- Electrolab
- Samedis 3D
- Opensession
- Gull
- Pré-fabrique de l'innovation

2/ Assurer le maintien opérationnel de l'atelier partagé : mise en place d'une équipe de maintenance assurant le suivi et le bon fonctionnement des machines et outils partagés.

Dans ce contexte, il est proposé de répondre positivement à la demande de subvention 2016 d'OPENS COP pour un montant de 75 000 € dans le cadre d'un avenant à la convention de partenariat 2015 – 2017, dont le projet est fourni en annexe.

Pour CULTURE & COOPERATION :

1/ Le Mixeur

En 2016, Culture & Coopération poursuit son appui opérationnel, et s'attache à développer et faciliter une programmation dédiée au partage des compétences, à la mixité des initiatives, à l'émergence de projets et concepts innovants.

Culture & Coopération s'engage aux côtés de l'équipe de Saint-Etienne Métropole à contribuer à la consolidation d'un écosystème innovant et efficient au sein du Quartier Créatif Manufacture, en s'attachant à faire du Mixeur un point pivot et la vitrine de cette démarche.

Culture & Coopération s'engage à poursuivre le travail de conception et de mise en œuvre de la communication du Mixeur, qui dès 2016, évolue pour passer à une autre échelle pour Manufacture.

Cette évolution permettra également de faire évoluer la façon de communiquer du Mixeur avec plus de fluidité et de réactivité, d'autant plus dans une perspective de prise en compte des activités et événements du quartier dans sa globalité.

2/ Quartier Manufacture

- « Les Labos », initiés depuis 2014, évoluent pour devenir « FUSE ».

Fort de son expérience en 2014, et après avoir créé l'intérêt et la participation d'un nombre croissant de structures partenaires, Culture & Coopération fait évoluer son processus « Labos » en « FUSE ».

FUSE est un processus de recherche et développement, imaginé par Culture & Coopération, dont l'objectif est de réunir des professionnels, des organisations, étudiants, chercheurs, pour co-concevoir et co-produire des prototypes de biens, projets, services. Selon un principe « d'innovation ouverte » chacun des participants apporte ses idées, compétences, ressources et bénéficie de celles des autres. Ce travail collaboratif permet de voir émerger des projets qui font ensuite l'objet d'un accompagnement dans le cadre de leur développement :

- mutualiser un outil de recherche et développement à l'échelle des créateurs indépendants et des PME des industries créatives et culturelles.
- inter-connaissance des réseaux des professions créatives et culturelles,
- co-formation et veille collective,
- créer de nouvelles porosités entre public et industries créatives et culturelles,
- favoriser l'innovation technologique par le croisement des arts, de la science et du design.

Ce processus FUSE devra permettre de développer des prototypes de projets, de biens ou de services de manière collaborative et associant entreprises des pépinières du quartier créatif (Mixeur et BHT), en lien avec les réseaux des partenaires, tissu économique et monde de l'enseignement supérieur, notamment dans le cadre d'une collaboration étroite avec les communauté d'innovation mise en place dans le cadre du D2IN, en lien avec le développement d'une offre de services du quartier et le développement du programme d'expérimentation #DesignTech Expérience.

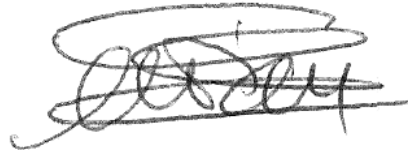
- Offre d'accueil d'entreprises et de services mutualisés au sein du Quartier Manufacture : poursuite et finalisation du travail lié à la définition et à l'ouverture d'un lieu dédié à l'accueil d'entreprises créatives, complémentaire des offres existantes et futures du Quartier Manufacture.
- Troisième édition des « Guinguettes de Manufacture » : Culture & Coopération organise l'évènement et veille à créer une implication grandissante des acteurs et usagers du quartier dans l'organisation de cet évènement pluridisciplinaires, convivial et festif.

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré :

- **autorise au titre de l'animation du quartier Manufacture 2016, le versement des subventions de 75 000 euros à OPENSCOP et 75 000 euros à CULTURE & COOPERATION, et approuve les avenants aux conventions correspondants ;**
- **autorise Monsieur le Président, ou son représentant dûment habilité, à signer les avenants aux conventions et toutes pièces nécessaires à la résolution satisfaisante de ces affaires,**
- **les dépenses correspondantes seront imputées sur le Budget de l'exercice 2016 article 6574, chapitre 65.**

Ce dossier a été adopté à l'unanimité.

Pour extrait,
Le Président,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Gaël Perdriau', written over a horizontal line.

Gaël PERDRIAU